

## ÉTAT DE SANTÉ DE LA PETITE ENFANCE EN CORRÈZE

### Exploitation des certificats de santé du 9<sup>ème</sup> mois

#### Analyse triennale (enfants nés en 2012-2013-2014)

Rapport N°277-9c – Mars 2016

Exploitation réalisée par l'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE du LIMOUSIN : *Béatrice ROCHE-BIGAS, Dr Jean-Pierre FERLEY*  
à partir des données colligées et saisies par le SERVICE de PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE : *Dr M. LASAIRES, Mme H. KROUIT*  
Une étude du CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE, Pôle Cohésion Sociale, Action sociale Familles Insertion - Pilotage : *Dr M. LASAIRES*

#### ATTENDUS DE LA MISSION CONFÉE À L'O.R.S.

Depuis 2013, l'ORS du Limousin exploite, à la demande du Conseil Départemental de la Corrèze (Direction de la Famille) et en collaboration avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les différents certificats et bilans de santé de la petite enfance colligés par ce service : certificats de santé du 8<sup>ème</sup> jour (CS8), du 9<sup>ème</sup> mois (CS9), du 24<sup>ème</sup> mois (CS24). L'ORS est également chargé de la saisie de ces documents.

#### PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANALYSE TRIENNALE DES CERTIFICATS DE SANTÉ DU 9<sup>ÈME</sup> MOIS :

##### Taux de réception et conditions de réalisation de l'examen :

- 3 173 certificats reçus à la PMI, saisis et exploités par l'ORS pour les enfants domiciliés en Corrèze et nés en 2012, 2013 et 2014 (moyenne annuelle quelque peu supérieur à 1 000) pour 6 312 naissances sur la période : taux de réception de 50% (France : 39%).
- Des certificats établis lors d'une consultation de PMI pour 16% des certificats avec des disparités importantes selon les cantons (4 à 34%) ; en lien avec la présence ou non de MSD dans les cantons. Les consultations sont majoritairement assurées par un pédiatre (53%) et en cabinet privé (76%).

##### Milieu socio-professionnel des parents et mode de garde :

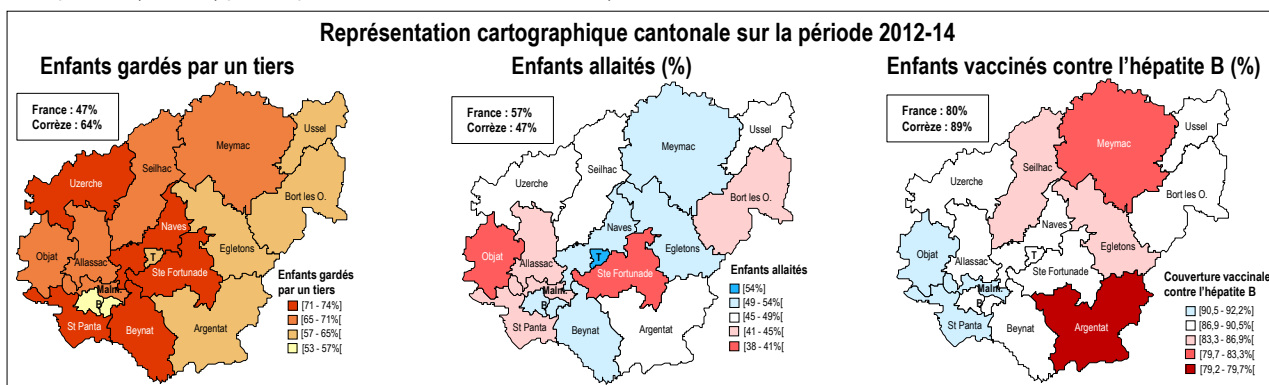
- Un peu plus de 6 mères sur 10 en activité aux 9 mois de l'enfant : proportion significativement supérieure au taux national (59%).
- Un taux de chômage des pères corréziens de 7%, comme au niveau national, alors que celui des mères atteint 9% (7% en France).
- Une proportion d'enfants gardés par un tiers plus élevée qu'au niveau national (64% vs 47%), en lien avec l'activité professionnelle des mères ; un mode de garde principalement individuel (56%), et notamment par une assistante maternelle agréée (52%) ; un mode de garde collectif pour plus d'un tiers des enfants ; la garde en crèche collective plus fréquente en Corrèze qu'en France (21% vs 19%) : le mode de garde collectif concerne surtout les enfants en milieu urbain.

##### Allaitement :

- Un taux d'allaitement largement inférieur au taux national (47% vs 57%), et une durée moyenne d'allaitement de 18 semaines.
- Des durées d'allaitement très variables selon le canton (de 14 à 20 sem.) en lien avec l'activité des mères : plus la proportion de mères qui travaillent est élevée moins l'allaitement dure ; un allaitement exclusif au sein durant 6 mois (recommandations OMS) dans 21% des dossiers renseignés, jusqu'à 36% dans le canton de Malemort.

##### État de santé des enfants et vaccination :

- Moins d'antécédents signalés depuis la naissance (9% vs 10% en France), et moins d'hospitalisations néonatales (2% vs 5%).
- Quelques indicateurs de santé des petits corréziens meilleurs qu'en France : 3% diagnostiqués avec un problème auditif (vs 6%) et 2% avec un problème visuel (vs 6% également) ; deux fois moins d'enfants atteints d'affections au moment de l'examen (5% vs 10%), pouvant laisser penser à un défaut de notification. 4% d'enfants sont à surveiller et 2% sont orientés en consultation spécialisée.
- Des taux de couverture vaccinale meilleurs qu'au niveau national quel que soit le vaccin, après ré-encodage suite à la publication d'un nouveau calendrier vaccinal en 2013 ; des cantons moins bien couverts notamment celui d'Argentat et de Meymac (surtout contre l'hépatite B (2 doses) pour lequel les taux sont inférieurs à 80%).



**EN CONCLUSION :** L'exploitation depuis trois ans des certificats de santé du 9<sup>ème</sup> mois permet de mesurer la prévalence de certains troubles organiques ou sensoriels et de pointer certaines spécificités sanitaires ou sociales de la petite enfance en Corrèze, grâce notamment aux comparaisons avec les données nationales. Ce cumul de 3 années de naissance (2012-2013-2014) permet également une analyse territoriale intéressante et fait apparaître une hétérogénéité de situations au sein du département. Aux termes de plusieurs années d'exploitation, l'opportunité sera donnée de suivre dans le temps l'état de santé des enfants corréziens, et surtout de suivre les évolutions de plusieurs indicateurs comme la couverture vaccinale, le taux d'allaitement, ou encore le mode de garde...

Ainsi, au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion fixées par le Ministère, cette exploitation permet non seulement d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant mais elle constitue également un outil concret d'aide à la décision permettant de pointer certaines réalités, déclinées territorialement, de manière à identifier les secteurs dans lesquels les efforts des politiques du Conseil Départemental doivent se concentrer. C'est tout l'intérêt de ces analyses cartographiques proposées.

Un retour d'information en direction des médecins généralistes libéraux mais aussi des pédiatres principaux fournisseurs de ces données (53% des certificats), permettrait de les sensibiliser à un meilleur remplissage et ainsi d'augmenter le taux de réception stabilisé à 50% depuis deux ans.